



Amélioration et utilisation de données administratives dans le cadre des statistiques agricoles

**Améliorer la qualité et l'utilisation des données
administratives pour la prise de décisions objectives**



Que sont les données administratives agricoles ?

Les données administratives se définissent comme des informations collectées principalement à des fins administratives (non statistiques) par des services gouvernementaux et d'autres organes publics, généralement lors de la prestation d'un service ou à des fins d'enregistrement, de tenue de registres ou de documentation d'une transaction.

Les données administratives agricoles sont des données administratives qui peuvent servir à produire des statistiques agricoles, c'est-à-dire des statistiques sur les aspects économiques, sociaux et environnementaux de l'agriculture.

IL EXISTE DEUX CATÉGORIES DE DONNÉES ADMINISTRATIVES DANS LE CONTEXTE AGRICOLE ET RURAL :



DONNÉES ADMINISTRATIVES CLASSIQUES

Ces données correspondent à des mesures relatives à des entités agricoles bien définies, et ressortent naturellement de la participation desdites entités à un quelconque programme public ou privé.

Citons par exemple les informations collectées dans le cadre de processus fiscaux ou réglementaires (inspection des exploitations agricoles) et de programmes d'aide aux exploitations (subventions et assurances) et de suivi.



SYSTÈMES D'INFORMATION ADMINISTRATIVE POUR L'AGRICULTURE

Ces données sont généralement issues d'observations ou d'avis d'experts souvent émis à intervalles réguliers sous la direction du ministère chargé de l'agriculture, de l'élevage, des forêts et de la pêche. Un agent de vulgarisation (lorsqu'il fournit des services d'assistance aux agriculteurs), un chef du village ou tout autre agent agricole de terrain prend ainsi une décision fondée sur ses observations et son expertise, et rédige un rapport régulier sur la production agricole.

Pourquoi utiliser des données administratives dans le cadre des statistiques agricoles ?

Avantages des données administratives

Réduction des coûts

- Les coûts de collecte des données sont réduits, puisque le coût lié à la production de ces données est absorbé par le processus administratif dans lequel elles s'inscrivent.
- Les coûts associés à l'acquisition et à la gestion des données administratives sont moins élevés que ceux liés à l'organisation d'enquêtes et de recensements traditionnels.

Amélioration de l'efficacité des estimateurs de niveau macro

- L'efficacité des estimateurs aux niveaux supérieurs d'agrégation peut être améliorée, même si les informations au niveau des microdonnées sont rares ou difficiles à obtenir.
- Les données administratives produites à intervalles réguliers peuvent améliorer la cohérence des séries temporelles publiées.

Statistiques sur petits domaines

- Ces données peuvent servir à améliorer les estimations sur petits domaines et élargir le niveau de détail des rapports publiés.

Rapidité

- Les données administratives sont souvent actualisées plus fréquemment que les enquêtes ou recensements.

Amélioration de la qualité des microdonnées

- Les microdonnées qui résultent de ce processus sont plus précises et complètes.

Amélioration de la couverture des données

- Ces données permettent la collecte d'informations sur des populations qui ne sont pas nécessairement couvertes par les enquêtes et recensements.
- Elles peuvent enrichir le contenu d'ensembles de données existants.

Réduction de la charge pesant sur le répondant

- La charge pesant sur le répondant et les taux de non-réponse sont réduits.



Les informations obtenues à partir de données administratives peuvent contribuer de nombreuses façons à l'amélioration des politiques publiques, dans des domaines tels que la sécurité alimentaire, la pauvreté, l'environnement, la santé et le développement économique.

Comment les données administratives agricoles sont-elles utilisées ?

Les données administratives agricoles sont, par nature, collectées à des fins non statistiques. Elles peuvent toutefois servir de produit statistique final et contribuer à créer indirectement des produits statistiques.

Exemples d'utilisations directes et indirectes des données administratives agricoles

UTILISATION COMME PRODUIT FINAL (UTILISATION DIRECTE)

- ▶ Tabulation directe
- ▶ Prévion des récoltes
- ▶ Rédaction, mise en œuvre et suivi de politiques
- ▶ Appui aux décisions d'investissement
- ▶ Planification et suivi de la sécurité alimentaire
- ▶ Fourniture de renseignements aux usagers
- ▶ Mesure des progrès vers la réalisation d'accords et d'objectifs internationaux
- ▶ Atteinte de marchés efficace

CRÉATION DU PRODUIT STATISTIQUE (UTILISATION INDIRECTE)

- ▶ Élaboration/amélioration des bases de sondage
- ▶ Plan d'enquête
- ▶ Estimateurs de calage assisté par un modèle
- ▶ Ajustements et imputation des non-réponses
- ▶ Modélisation de l'erreur de mesure
- ▶ Estimation sur petits domaines
- ▶ Enquêtes à couverture limitée
- ▶ Aide à la collecte de données dans le cadre d'enquêtes et de recensements

Conception d'un système de données administratives aux fins de production de statistiques agricoles

Le **Système de Données Administratives aux fins de production de Statistiques Agricoles (SDASA)** se définit comme l'ensemble des institutions administratives qui produisent des données administratives agricoles pouvant être utilisées aux fins de production de statistiques agricoles et qui les transmettent à l'/aux organe(s) national/aux chargé(s) des statistiques agricoles en vue de leur publication officielle.

EXEMPLES D'INSTITUTIONS CONTRIBUANT AU SDASA



En fonction du système statistique du pays, l'institution nationale chargée des statistiques agricoles aux fins de publication officielle pourrait être l'institut national de statistique ou le ministère en charge de l'agriculture

L'instauration d'un SDASA efficace est essentielle à l'utilisation accrue de données administratives aux fins de production de statistiques agricoles.



Conception d'un SDASA

Étape 1. Identifier les sources de données administratives agricoles

Où trouver des données administratives agricoles ?

Dans la plupart des pays en développement, les données administratives agricoles de base (relatives aux cultures, à l'élevage, à la pêche et à la sylviculture) sont collectées et gérées sous l'égide des ministères de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche ou des forêts. Les organisations parapubliques et les organismes du secteur privé collectent également des données de ce type.

Sources de données administratives agricoles :

- les retours ou rapports réguliers du personnel de terrain ou de vulgarisation agricole (pour plusieurs éléments agricoles y compris les cultures et le bétail) ;
- les registres agricoles et les autres systèmes d'enregistrement ou de licence ;
- les listes établies par les associations d'agriculteurs ;
- les listes de production et d'intrants agricoles émises par les fabricants et les distributeurs ;
- les registres de propriété foncière ;
- les données sur la traçabilité, notamment du bétail ;
- les informations sur les subventions publiques ;
- les données fiscales ;
- les données d'entreprises privées ;
- les registres sur l'agrotourisme ;
- les données relatives aux importations/exportations ;
- et les données météorologiques.

La création d'un SDASA national passe par les étapes suivantes :

Étape 1. Dresser l'inventaire des sources de données administratives agricoles.

Étape 2. Relier les sources de données administratives agricoles à des ensembles de données de base.

Étape 3. Évaluer la qualité des données produites.

Étape 4. Améliorer la qualité et l'accessibilité des données administratives agricoles.

Conception d'un SDASA

Étape 2. Relier les sources de données administratives agricoles à des ensembles de données de base

La mise en relation des données administratives existantes aux fins de production de statistiques agricoles et des besoins nationaux prioritaires en matière de données agricoles permettra au SDASA d'évaluer la pertinence de différentes sources de données et de fixer les priorités en vue d'une utilisation accrue des données administratives agricoles nationales.

Afin d'établir un inventaire solide des sources de données administratives agricoles et de les relier aux ensembles de données de base, les pays peuvent :

- Organiser une enquête qualitative sur l'information agricole produite dans des structures administratives ;
- Organiser un atelier national pour discuter des résultats de l'enquête avec la participation des représentants des sources administratives potentielles identifiées et leurs utilisateurs.

Exemple :

ENSEMBLES DE DONNÉES DE BASE	SOURCES DE DONNÉES ADMINISTRATIVES
CULTURES - Superficie plantée, superficie récoltée, récolte, stockage de la récolte, main-d'œuvre, prix par culture (maïs, orge, blé, sorgho, riz, coton, café, cacao, etc.)...	Subventions agricoles Associations de cultivateurs
ÉLEVAGE - Inventaire, dynamique du troupeau et prix du producteur par type d'animal (bovins, ovins, porcins, caprins, volaille, etc.)...	Réglementations relatives à la santé animale Systèmes de traçabilité des bovins
SYLVICULTURE - Superficie des terres boisées et des forêts, quantités prélevées, prix, etc.	Carte de la couverture forestière
COUVERTURE DU SOL - Classification de la couverture du sol (terres cultivées, zones humides, prairies), etc.	Registres fonciers et cadastraux
PÊCHE - Liste des gros navires, prises par espèces, etc.	Registres administratifs des bateaux/navires de pêche



Conception d'un SDASA

Étape 3. Évaluer la qualité des données administratives produites

La qualité des données administratives peut être évaluée à l'aide de deux dimensions :



Diagnostic structurel

- Analyse les différences potentielles entre les concepts et les définitions
- Évalue les qualifications des ressources humaines impliquées dans la collecte et le traitement des données
- Évalue les mécanismes de collecte et de saisie des données
- Identifie les obstacles juridiques et politiques



Évaluation de la qualité des données

- Précision et fiabilité, pertinence, accessibilité
- Cohérence
- Rapidité/ponctualité
- Comparabilité et vérification des données

Dans ses Directives sur l'amélioration et l'utilisation de données administratives dans le cadre des statistiques agricoles, la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales fournit aux pays un cadre d'évaluation de la qualité des données administratives agricoles. Elle aborde également la question des enquêtes de vérification par sondage.

Pour améliorer l'usage des données administratives, les systèmes statistiques agricoles doivent identifier et traiter les principales difficultés structurelles auxquelles fait face le SDASA, et définir l'aptitude à l'usage de ces informations aux fins de production de statistiques agricoles officielles.

Conception d'un SDASA

Étape 4. Améliorer la qualité et l'accessibilité des données administratives agricoles

AMÉLIORER LA QUALITÉ

Outils méthodologiques

Concevoir un protocole national de contrôle de la qualité pour orienter le suivi des processus de collecte, de compilation et de flux des données

Ressources humaines et financières

Satisfaire pleinement les besoins en ressources humaines et financières au sein des autorités locales et nationales

Définitions et concepts standardisés

Harmoniser les définitions, les concepts, les classifications et les méthodes de collecte entre les différentes institutions administratives agricoles, de façon à favoriser la cohérence et l'efficacité des statistiques produites

AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ

Cadres politiques

Formuler des politiques générales sur le partage de données au sein du gouvernement, afin de faciliter l'accès ou la modification des données administratives

Cadres juridiques

Élaborer un ensemble détaillé de cadres juridiques définissant explicitement les différents rôles et responsabilités en matière d'accès aux données administratives à des fins statistiques (par exemple, lois statistiques)

Confidentialité et perception

Afin de maintenir la confiance du public et le rassurer sur la protection de sa vie privée, veiller à ce que la stricte confidentialité des données individuelles collectées, qu'elles portent sur des personnes physiques ou morales, soit assurée en toutes circonstances

Accords entre institutions

Conclure des accords écrits entre producteurs et utilisateurs des données administratives, détaillant et facilitant le transfert de connaissances et le partage de données (par exemple, protocole d'entente)



Intégration des données administratives dans les systèmes nationaux de statistiques agricoles

Par où commencer ?


Le développement d'un SDASA doit faire partie intégrante de la conception et de la mise en œuvre des Plans Stratégiques pour les Statistiques Agricoles et Rurales (PSSAR).

Pour améliorer la disponibilité et la qualité des statistiques agricoles, les données administratives et sources de données doivent être prises en compte dans le système national de production de statistiques agricoles.

Les **PSSAR** servent de base à la définition des forces et priorités stratégiques, ainsi qu'à la détermination des besoins en données, des lacunes graves, des faiblesses, des doubles emplois et des incohérences. Ils devraient porter sur l'ensemble du secteur agricole et rural, et concerner la collecte, l'analyse, la diffusion et l'exploitation des données issues de recensements, enquêtes et systèmes administratifs.

La méthode de conception d'un **PSSAR** englobe :

- l'évaluation des produits statistiques obtenus à partir de sources de données agricoles existantes, y compris les systèmes d'information administrative ;
- la hiérarchisation, le séquençage et la rentabilité de la production statistique d'un pays, ce qui suppose d'envisager d'autres méthodes de compilation des données nécessaires, en particulier le recours aux données administratives.



La véritable intégration des données administratives dans le système statistique agricole permettra de réaliser d'importantes économies de temps et de coûts, tout en améliorant la qualité et la disponibilité des données.

Intégration des données administratives dans les systèmes nationaux de statistiques agricoles : perspective à long terme

À long terme, l'intégration pourrait passer par la création d'un **système de statistiques agricoles fondé sur l'exploitation de registres**, qui présenterait un plan de création d'un registre statistique intégré des exploitations agricoles qui puisse être mis à jour régulièrement à l'aide de nombreuses sources de données administratives.

MODERNISATION DES SYSTÈMES DE DONNÉES ADMINISTRATIVES AGRICOLES : VERS LA CRÉATION D'UN SYSTÈME INTÉGRÉ DE STATISTIQUES AGRICOLES FONDÉ SUR L'EXPLOITATION DE REGISTRES

Microdonnées avec des identifiants uniques

La création de registres composés d'identifiants permet de relier facilement plusieurs sources de données.

Amélioration du système administratif

Les données obtenues à partir des registres devraient présenter le même niveau de qualité et de couverture que les données d'enquêtes.

Protection de la confidentialité

L'anonymisation des ensembles de données administratives et la protection de la confidentialité lors de la mise en relation de plusieurs sources de données sont essentielles pour éviter le risque de divulgation d'informations personnelles.

Centralisation, coopération et législation

L'adoption d'un système statistique centralisé facilite la création d'un système statistique intégré et établir les modalités de collaboration entre les fournisseurs et les producteurs de données.

Évaluation de la qualité

Le développement d'outils et de processus d'évaluation pertinents garantit que les produits statistiques issus de systèmes fondés sur des registres satisfont aux différentes dimensions de qualité.





Division de statistique (ESS)
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie

www.gsars.org



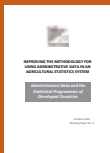
**Directives sur l'amélioration
et l'utilisation de données
administratives dans le cadre des
statistiques agricoles**



**Improving the Methodology for
Using Administrative Data
in an Agricultural Statistics
System**



**Critical Analysis of Agricultural
Administrative Sources Being
Currently Used by Developing
Countries**



**Administrative Data
and the Statistical Programmes
of Developed Countries**



**Training Material on improving
the Methodology for Collecting
and Using Administrative Data
in an Agricultural Statistics
System**

Photo de couverture : © World Fish/M. Yousuf Tushar, page 2 © FAO/Giuseppe Bizzarri, page 3 © CIAT/Georgina Smith, page 4 © World Bank/Simone D. McCourtie, page 5 © FAO/Serg Chebotaryov, page 7 © FAO/Florita Botts, page 9 © Flickr/Reynermedia, page 10 © CIAT/Georgina Smith, page 11 © Flickr/CommScope.

Septembre 2018

